



Volume 1 no 35 - Le 27 juin 2016

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Veillez noter que la parution du Flash-Info hebdomadaire sera suspendue pour la période estivale. Cependant des envois seront faits si l'actualité le commande.

Bonne lecture et bonnes vacances! Soyez prêt, car l'automne s'annonce chaud!

Unité fonction publique

État d'avancement au 22 juin 2016

Le comité de négociation a rencontré les représentants du Conseil du trésor le 22 juin 2016. Amorcé au cours des dernières semaines, le dépôt de certains textes de convention collective s'est poursuivi. Les échanges ont aussi repris sur les éléments financiers qui demeurent en litige.

Cependant, nous estimons qu'il y a blocage à la table de négociation. Seules des représentations politiques, accompagnées d'un blitz de négociation, pourraient rapprocher les parties afin qu'elles parviennent à une entente.

[Cliquez ici pour lire l'info-négo au complet](#)

Personnel professionnel des collèges

Un automne chaud si la négociation s'enlise, selon le SPGQ

Le SPGQ promet un automne chaud au sein du réseau collégial si ses quelque 700 professionnels de l'enseignement supérieur n'obtiennent pas satisfaction sur des sujets jugés importants dans le contexte du renouvellement de leur convention collective, échue depuis le 31 mars 2015.

« Des clauses fondamentales de la nouvelle convention 2015-2020 ne sont toujours pas réglées. Ainsi, des enjeux de la présente négociation comme la relativité salariale, la non-reconnaissance de l'appartenance à l'enseignement supérieur et la discrimination salariale envers les femmes n'obtiennent aucun écho favorable de l'employeur à la table de négociation. À défaut d'accords, nos membres des collèges entendent se prévaloir de moyens de pression légitimes, et ce, dès la rentrée scolaire à l'automne », dit Richard Perron, président du SPGQ.

[Cliquez ici pour lire le communiqué complet diffusé par le SPGQ](#)



Négociation fonction publique

L'Unité professionnelle en attente de convention (UPAC) s'est fait entendre à Trois-Rivières

Lors du passage de la vice-première ministre Lise Thériault dans la région de la Mauricie le 16 juin dernier, l'UPAC du SPGQ s'est fait entendre! Les membres du SPGQ ont tenu à rappeler à la ministre que le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec est sans convention collective depuis le 31 mars 2015.

Des membres de la fonction publique, de Revenu Québec et des collègues étaient présents à Trois-Rivières. Ces derniers – environ 700 professionnels de l'enseignement supérieur – dénoncent l'incohérence de leur traitement salarial. Cette incohérence pénalise spécialement les femmes, majoritaires au sein de ce groupe. Un fait que le SPGQ a voulu rappeler à Lise Thériault qui est aussi la ministre responsable de la Condition féminine.

[Cliquez ici pour voir le reportage diffusé sur les ondes de Radio-Canada Mauricie](#)

[Cliquez ici pour consulter le texte publié dans Le Quotidien](#)

Négociation fonction publique

La clé USB du SPGQ en tournée!

La clé USB du SPGQ représentant notre expertise professionnelle fera la tournée des 4 coins du Québec en septembre prochain.

Vous les membres, serez sollicités lors du passage de la clé USB dans votre région. Des rencontres seront alors organisées et nous vous demanderons d'expliquer l'importance de votre expertise dans votre communauté, dans votre région, au Québec et voir même à l'étranger.

Cela sera aussi l'occasion de faire la promotion des impacts de votre expertise professionnelle auprès des médias régionaux.

La clé USB géante qui contiendra toute votre expertise sera remise au gouvernement à la fin de la tournée. Il est temps que le gouvernement reconnaisse que notre expertise vaut plus et qu'elle coûte moins cher que la sous-traitance! Cela doit se refléter aux tables de négociation. Le comité d'action mobilisation tient à remercier les membres du SPGQ qui fournissent des informations quant aux déplacements des ministres à travers la province. Cependant, nous vous invitons à communiquer avec nous via votre adresse courriel personnelle. Évitez d'utiliser l'adresse courriel de l'employeur.

SPGQ DEBOUT!



Négociation fonction publique

Le SPGQ demeure debout!

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) entend prendre toutes les mesures raisonnables et nécessaires pour contester en Cour supérieure la décision du [Tribunal administratif du travail](#) (TAT) qui a jugé illégale la grève ciblée qui devait débiter le 3 juin au ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF).

« Jamais nos membres n'accepteront le déni de leur droit de grève à travers une décision parfaitement arbitraire, pas plus qu'ils n'accepteront des conditions à rabais qui ne reflètent pas l'importance de leur expertise que reconnaît pourtant le premier ministre et le rapport de la commission Charbonneau », dénonce Richard Perron, président du SPGQ.

[Cliquez ici pour lire le communiqué diffusé par le SPGQ](#)

Couverture médiatique

[Cliquez ici pour lire l'article publié à ce sujet sur le site WEB de Radio-Canada](#)

Projet de loi no 97 modifiant le RREGOP

Message important aux membres du SPGQ

Le 8 juin dernier, le projet de loi no 97 (loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite applicables aux employés du secteur public) a été adopté à l'Assemblée nationale. Cette loi modifiera le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et les conditions de votre accès à la retraite.

Les grands changements peuvent se résumer comme suit :

- Augmentation du nombre maximal d'années de service pour le calcul de la rente.
- Modifications des critères d'admissibilité à la rente immédiate sans réduction.
- Augmentation du taux de réduction due à l'anticipation de la rente immédiate.
- Introduction d'une disposition transitoire pour les ententes de départ progressif.

Pour celles et ceux qui ont débuté ou qui débiteront une entente de retraite progressive avant le 8 septembre 2016, les critères d'admissibilité établis avant l'entrée en vigueur de la loi vont continuer de s'appliquer telle que le prévoit la mesure transitoire à ce sujet.

Pour celles et ceux qui amorceront une entente de retraite progressive après le 8 septembre 2016, les nouveaux critères de la loi sur le RREGOP s'appliqueront.

[Vous pouvez consulter le document de Retraite Québec pour plus de détails](#)

Pour toutes autres questions, communiquez avec Martine Allard, conseillère aux avantages sociaux et à la retraite (418 780-5058 | 1 800 463-5079 | mallard@spgq.qc.ca).



Négociation fonction publique

Ajoutez un message syndical à votre boîte vocale

Votre comité d'action et de mobilisation vous invite à modifier le message téléphonique de votre boîte vocale, afin qu'il soit équivalent à celui de votre [signature électronique](#).

Avec ce moyen de pression supplémentaire, nous voulons renforcer le message lancé par notre grève, notre signature, notre affichage et nos manifestations. Notre expertise vaut plus, et cela doit être exprimé haut et fort !

Voici le message à enregistrer dès maintenant sur votre boîte vocale :

« Vous avez joint la boîte vocale de (mentionnez votre prénom et nom et indiquez le nom de votre ministère/organisme). Pour une urgence, composez le zéro.

Voici un message important du personnel professionnel du gouvernement du Québec en négociation :

Comme le souligne le Secrétariat du Conseil du trésor, préserver l'expertise de la fonction publique en misant sur les ressources internes est un enjeu capital pour l'accomplissement des missions publiques de l'État. Pour y parvenir, il s'avère essentiel d'offrir des salaires compétitifs. L'Institut de la statistique du Québec confirme que le personnel professionnel de l'administration publique québécoise accuse un retard de rémunération globale de plus de 22 % par rapport aux autres professionnels du secteur public. Au lieu de combler cet écart, le gouvernement vise à le creuser.

Soucieux d'offrir aux citoyens des services publics de qualité, nous croyons que la pérennité des biens collectifs et la saine gestion des fonds publics exigent la reconnaissance des experts de l'État. L'expertise du personnel professionnel vaut plus!

Laissez-moi un message et je vous reviendrai dans les plus brefs délais. »

Ce message a été vérifié par nos conseillers juridiques. À l'exception du début du texte que vous pouvez adapter à votre convenance, nous vous suggérons de ne pas modifier ce message.

Si votre gestionnaire exige le retrait de votre message, vous devez obtempérer. Toutefois, demandez-lui de faire sa demande par écrit et de la justifier. À la réception de cette demande écrite, transmettez-la au SPGQ (actionmob@spgq.qc.ca) qui pourra y réagir.

Ce message s'applique uniquement au personnel professionnel travaillant dans la fonction publique.



Sur la route des négociations

Nouveau numéro de la revue L'Expertise

Après une pause involontaire de quelques mois, la nouvelle édition de L'Expertise est enfin publiée. Les négociations avec la partie patronale et les nombreux dépôts de mémoires en commission parlementaire ont occupé votre équipe du service des communications ces derniers mois.

[Cliquez ici pour consulter L'Expertise en ligne](#)

SPGQ

De nouveaux bureaux à Montréal

Depuis le 25 avril 2016, le SPGQ occupe de nouveaux bureaux à Montréal. Ils sont situés au 1001, boulevard De Maisonneuve Est, bureau 1003, Montréal (Québec) H2L 4P9, entre les rues Amherst et Saint-Timothée.

Calendrier des prochaines instances

Conseil syndical

22 et 23 septembre 2016

Hôtel Plaza

3031, boulevard Laurier, QUÉBEC

Conseil syndical

21 octobre 2016

Hôtel Plaza

3031, boulevard Laurier, QUÉBEC

Conseil syndical

10 et 11 novembre 2016

Centre Sheraton

1201, boulevard René-Lévesque Ouest, MONTRÉAL

ADS

12 novembre 2016

Centre Sheraton

1201, boulevard René-Lévesque Ouest, MONTRÉAL

Conseil syndical

8 et 9 décembre 2016

Palace Royal

775, rue Honoré-Mercier, QUÉBEC